



BULLETIN D'INFORMATIONS

N°185-JUILLET 2018

Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400

Tel 02.98.68.15.21.

Fax 02.98.68.34.82.

courriel : mairie.saintservais@orange.fr

Site Internet : www.saint-servais-29.fr

Ce bulletin d'informations est disponible sur le site officiel de la commune www.saint-servais-29.fr

AGENDA

➤ **Inauguration de la Saison** et vernissage de l'exposition de peinture de Annick ESCHERMANN et Nolwenn GUILLOU le samedi 30 juin à 18h.

➤ **Pardon de SAINT-SERVAIS**, rassemblement à 10h15 le dimanche 8 juillet au Calvaire en bas du Bourg.

HORAIRE MAIRIE PENDANT L'ÉTÉ

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h-12h
Samedi : Fermé (du 14/07/2018 au 18/08/2018).

MEMENTO :

Urgences :

Médecin de garde **15 SAMU**,

Pharmacie de garde **3237**, Pompiers **18**, portable **112**,

Gendarmerie **17**

École : 09.61.20.66.81,
Garderie 06.87.29.71.04

Infirmière Libérale :

Mme HENNEQUEZ :
07.86.05.43.81

ALSH : 06.66.43.46.42

AVIS AUX HABITANTS :

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite les démarches administratives.

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 7 juin 2018, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers, à l'exception de Ludovic MÉAR.

Personnel communal

Un point est fait sur le personnel communal. Une annonce est déposée au pôle-emploi pour le recrutement, en remplacement d'un agent.

Devis

Panneaux de signalisation : attente de devis

Tableau électrique terrain de foot : les travaux seront réalisés par la société Le Bohec.

Grillage terrain de tennis : demande de devis complémentaires

Jeux au Vallon : accord pour le devis Récréabois pour des jeux complémentaires au Vallon.

Rénovation de l'église

Suite à la réception de deux devis pour les missions de contrôle technique, de coordination SPS, diagnostic amiante et de coordination sécurité santé pour les travaux de l'église, le conseil donne son accord pour retenir le groupe Qualiconsult.

La mise en ligne de l'appel d'offres est prévue ce mois pour un démarrage des travaux avant la fin de cette année.

Assurances

Une mise en concurrence a été faite entre plusieurs compagnies d'assurance. Nous avons reçu trois offres pour les assurances de la commune. Des précisions sont demandées. La décision sera prise lors du prochain conseil du 19 juillet.

Urbanisme

Les travaux de voirie 2018 sont confiés à l'entreprise Eurovia.

Questions diverses

Initiation au breton, pas de modification : soit une heure de breton pour 2 classes (PS, MS et GS) à la rentrée prochaine.

Demande de point d'arrêt du car scolaire à Kervillien Huella.

Accord pour la subvention de l'éducation nationale pour l'école numérique.

Concours des maisons fleuries organisé par la CCPL, inscription à la mairie pour le 15 juin prochain.

Jurés d'assises 2019 : PARC Solenne, SAOUZANET Fabienne, CREN Maëlle

Prochains conseils les 19 juillet et 13 septembre.

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

La Mairie change d'horaires à partir du lundi 9 juillet :

- ▶ ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 12h.
- ▶ Fermeture tous les après-midis et le Samedi.

La Mairie sera ouverte le samedi 25 août et reprendra ses horaires habituels à cette date.

LE MUSÉE

Saison estivale du 1^{er} juillet au 16 septembre : L'enclos et le Musée se visitent tous les jours, sauf le jeudi, de 14 à 18 heures. Visites : gratuit jusqu'à 12 ans. Musée et exposition avec visite guidée de l'Enclos : 4 euros. Groupes sur RDV. Tél : 02.98.68.94.17 et 02.98.68.15.21. Parkings gratuits à côté de la Mairie.

ÉTAT CIVIL

Décès : M. Gilbert MAZÉ, 61 ans, décédé le 3 juin 2018 à BREST.
Jean Louis PÉRON, 92 ans, décédé le 20 juin 2018 à LANDIVISIAU.

COUPURE DE COURANT

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, ENEDIS, a prévu de réaliser sur le réseau de distribution, des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité le jeudi 19 juillet de 13h45 à 16h30 aux lieux-dits Guern Launay, Penvern, Leslem Pennarun, Vern, Bel Air.

RECENSEMENT

Les filles et les garçons nés en juillet 2002 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**.

DIVAGATION DES CHIENS ET DES CHATS

Suite à de nombreuses plaintes pour divagations, il est rappelé aux **propriétaires de chiens ou de chats les devoirs et obligations qu'ils doivent respecter** :

- Tout propriétaire de chiens ou de chats doit garder ses animaux dans **l'enceinte de sa propriété**. Les chiens et les chats errants font l'objet d'une saisie et d'une conduite en fourrière.
- Ne pas laisser les chiens aboyer de façon intempestive portant atteinte à la tranquillité du voisinage (article 48-2 du Code de la santé publique et R25 du code pénal – amende de 92 à 200 € et confiscation de l'animal).
- Les chiens dangereux doivent être muselés et tenus en laisse si vous les amenez dans les lieux publics ou en promenade.
- **Le ramassage des déjections doit être systématique** : faire ce geste simple, c'est faire preuve de civisme et de respect des autres. Merci de participer au bien être des habitants de votre commune.

DESHERBAGE AU GROS SEL

Quelques-uns d'entre vous nous ont posé la question si le désherbage au gros sel était autorisé ?
Gwenola LE MEN (technicienne de rivière du syndicat du bassin de l'Elorn) : « Ce n'est pas autorisé car il s'agit d'une utilisation détournée du gros sel, et qu'en plus, cela risque d'augmenter ponctuellement la salinité du cours d'eau voisin après ruissellement lors des pluies. Il est préférable d'avoir recours à un désherbage mécanique surtout si la cours est sablée ou gravillonnée. Petit rappel : l'usage des produits phytosanitaires est interdit par la réglementation à proximité des trottoirs et des caniveaux.

DÉCHETTERIE

Nous tenons à vous rappeler qu'il est formellement interdit de déposer tous types de déchets, même des déchets verts dans la nature ou le long des voies. L'accès à la déchetterie de Bodilis est gratuit, elle est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30.

INFORMATIONS COMMUNALES

- Les occupants des propriétés riveraines des voies communales sont priés **de couper la partie des haies qui occultent les panneaux routiers de la commune**.
- Le Préfet du Finistère réitère ses appels à la vigilance et au respect des règles élémentaires de précaution au départ de feux. Il est en particulier demandé de ne pas procéder à des brûlages de végétaux et d'une manière générale à tout brûlage en extérieur, de ne pas jeter de mégots de cigarettes dans les espaces extérieurs ou le long des voies de circulation et de ne pas allumer de feux dans les espaces naturels. Nous vous rappelons que les particuliers n'ont pas le droit d'allumer de feu dans leurs propriétés.

HORAIRES DE TONTE POUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses...ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de **8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**
- les samedis de **9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00**

RATS NOIRS

Il est constaté une recrudescence de rats noirs sur la commune. Nous remercions les propriétaires d'animaux d'être vigilants sur l'hygiène de leur cheptel et surtout sur le stockage d'aliments.

TOUR DE FRANCE

Passage du tour de France le 12 juillet : attention l'échangeur de Prat Ledan (RN12) sera fermé dans les deux sens de 11h à 14h30.

PAROISSE

Les messes des week-end

Samedis 30 juin et 14 juillet à 18h à SAINT-THEGONNEC.

Samedis 7 et 21 juillet à 18h à PLOUNEVENTER.

Samedi 28 juillet à 18h à LANDIVISIAU.

Dimanche 1^{er} juillet : Pardon de PLOUGAR à 10h30 et messes à LANDIVISIAU et SIZUN à 10h30.

Dimanche 8 juillet : Pardon de SAINT-SERVAIS à 10h30 et messes à LANDIVISIAU et SIZUN à 10h30.

Dimanche 15 juillet : Pardon de GUIMILIAU à 10h30 et messes à LANDIVISIAU et PLOUZEVEDE à 10h30.

Dimanche 29 juillet à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

Dimanche 29 juillet : Pardon de Loc Ildut à SIZUN à 10h30 et messes à LANDIVISIAU et PLOUZEVEDE à 10h30.

Pardon de Saint-Servais ; dimanche 8 juillet

A cette occasion, seront également fêtés les 70 ans de prêtrise du Père Yves ARZUR. Rassemblement au calvaire en bas du bourg d'où partira à 10h30 la procession avec croix, bannières, statues et reliques pour se rendre à l'église pour la messe concélébrée par 5 prêtres.

Après la messe, pot de l'amitié dans l'allée de boules.

TRANSPORT SCOLAIRE

Les élèves désirant emprunter le transport scolaire en direction de LANDIVISIAU, pour la prochaine rentrée scolaire, doivent s'inscrire auprès des bureaux des Cars de l'Elorn à LANDIVISIAU, Route de ST POL, BP 50106, avant le 6 juillet 2018.

Pour les élèves déjà inscrits en 2017/2018, les parents recevront un courrier à leur domicile, comprenant le dossier de réinscription à corriger, compléter et signer (recto et verso) et les modalités de règlement. Ce dossier est à retourner avant le 6 juillet 2018, accompagné du règlement et d'une enveloppe timbrée.

Pour les nouveaux élèves, les parents peuvent retirer un dossier d'inscription, soit auprès des Cars de l'Elorn, ou en téléphonant au 02 98 68 04 36, ou sur le site Internet : www.cars-elorn.fr, à partir du 1^{er} juin 2018. En cas de paiement par prélèvement (en 6 fois maximum) retirer également un mandat de prélèvement et l'accompagner d'un RIB. Ce dossier doit être rempli et retourné au Cars de l'Elorn avant le 6 juillet 2018, accompagné du règlement et d'une enveloppe timbrée.

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS DE LANDIVISIAU

Dates des temps d'éveil : Repris en septembre

Désormais, les permanences administratives du relais parents assistantes maternelles pourront se faire (sur rendez-vous) à la demande des familles et/ou assistantes maternelles **sur l'ensemble des communes de la communauté de communes.**

Le fonctionnement des temps d'éveil reste à ce jour inchangé.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le 02 98 24 97 15.

URBANISME

Permis de construire :

Déposé le 30/04/2018	M.GRALL Pascal	9, Runglas	Extension Habitation principale
Accordé le 1/06/2018			

Déclaration préalable :

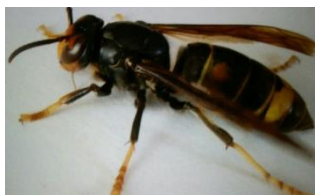
Déposée le 18/05/2018	Mme LE CREURER Marylise	9, Cité Yan'DARGENT	Ravalement
Accordée le 9/06/2018			
Déposée le 22/05/2018	M. LE HENAFF Bernard	12, Kerizella	Abri de jardin
Accordée le 1/06/2018			

Certificat d'urbanisme :

Déposé le 1/06/18	SELARL PRIGENT-RAMOND	Le Bourg
Accordé le 1/06/2018		
Déposé le 4/06/2018	Maître Matthieu PRIGENT	Manes
Accordé le 4/06/2018		

PIÈGES À FRELONS

Disponibles en Mairie à 3€50 (vente à prix coûtant). Ces pièges sont à remplir jusqu'au quart d'un mélange composé : 1/3 de vin blanc + 1/3 de bière + 1/3 de grenadine. Cette préparation doit être renouvelée toutes les 2 à 3 semaines.



VIE ASSOCIATIVE

AMICALE TROUZ-AN-DOUR

LES INTERCLUBS DE L'ETE :

Notons les bons résultats obtenus à l'interclubs de Tréfléz le 12 juin. Christian a remporté le 3^{ème} prix de pétanque, Jean-Michel le 5^{ème} et Yves le 6^{ème} ; Dominique le 3^{ème} prix aux dominos. Voici les dates des prochaines rencontres, les inscriptions et les mises (3€/pers), seront prises au club, le jeudi précédent.

Mardi 26 juin	Plouneventer	Mardi 31 juillet	Bodilis
Mardi 3 juillet	Plougar	Mardi 21 août	Lanhouarneau
Mardi 10 juillet	St-Vougay	Mardi 28 août	Plougourvest
Mardi 17 juillet	St-Derrien	Mardi 4 septembre	Plouneventer
Mardi 24 juillet	St-Servais		

Comme d'habitude, le foyer sera ouvert tous les jeudis en juillet et août, à partir de 13h30. Les goûters seront servis et les anniversaires fêtés pour les personnes qui le souhaitent.

AU BOUILLON DE CULTURE

La bibliothèque sera ouverte durant les vacances d'été. Les abonnements sont possibles tout au long de l'année, le mercredi de 17h à 18h30 et le dimanche de 10h30 à 12h00, 18 € pour une famille et demi-tarif, la première année. Contact aux heures d'ouverture : Tel 02.98.68.94.17 ou par mail : aubouillondeculture@gmail.com

4

DIVERS

VENEZ ASSISTER A L'ETAPE DU
TOUR DE FRANCE AERIEN DES JEUNES PILOTES
HOP TOUR
sur la base aéronautique navale de Landivisiau
le mercredi 18 juillet 2018 de 13h00 à 16h00



VOUS AVEZ ENTRE 15 ET 22 ANS
VOUS ETES PASSIONNES PAR L'AERONAUTIQUE NAVALE OU
VOUS SOUHAITEZ DECOUVRIR CE MILIEU
Le tour de France aérien des jeunes pilotes fera étape sur
la BAN de Landivisiau qui propose de vous accueillir à cette occasion
LE 18 JUILLET 2018
INSCRIVEZ-VOUS VITE LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITE

MODALITES D'INSCRIPTION
1) Pour **retirer** le fichier d'inscription et la décharge parentale pour les mineurs, adressez un Email à : acc-banide@defense.gouv.fr - Préciser **INSCRIPTION HOP TOUR** dans l'objet de votre Email
2) **Renvoyer** les documents en **suivant scrupuleusement la procédure mentionnée sur le bulletin** d'inscription avant le **29 juin 2018**. Passé ce délai aucune inscription ne sera acceptée.



► **As DOMICILE : Remplacements d'été :**

L'association As DOMICILE, association d'aide et soins à domicile, recherche pour ses différentes antennes (Carantec, Landivisiau, Morlaix / Saint Martin des Champs, St Pol de Léon) des aides à domicile et auxiliaires de vie sociale pour la période estivale.

Les postes sont à pourvoir **du 9 juillet au 07 septembre 2018**. Nous recherchons des candidats ayant un diplôme dans le secteur médico-social. Néanmoins, les personnes qui souhaitent se sentir utiles et qui ont un attrait pour les métiers des services à la personne peuvent postuler. Pour postuler il suffit d'envoyer sa candidature (lettre de motivation et cv) à l'adresse suivante : As DOMICILE – 29 rue des Carmes – 29250 SAINT POL DE LEON ou par mail à recrute-ment@asdomicile.com. 02.98.68.10.36

► **Ouverture d'une billetterie S.N.C.F. à la Mairie de Landivisiau.**

Le comptoir de vente de billets S.N.C.F. est ouvert à l'accueil de la Mairie de Landivisiau les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 13 h 45 à 16 h 30 ainsi que le mercredi de 9 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 45 à 16 h 30.

► Bonjour, **Je vends des vêtements enfants** fille (du 1 mois au 5 ans) et garçon (du 1 mois au 3 ans). Si vous êtes intéressé, merci de contacter Mme PARENT au 0664269424.

► Bouc de 3 ans à donner. Contact : 0602667013.

BULLETIN N°186– AOÛT 2018 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) pour le lundi 23 juillet 2018 à midi (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 31.